

Zeitschrift: Die Privatschule = L'école privée = La scuola privata

Herausgeber: Verband Schweizerischer Privatschulen

Band: - (2000)

Heft: 2

Vorwort: Editorial

Autor: Effront, Pia / Müller, Andreas

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

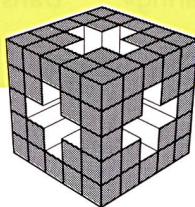
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Septembre 2000 n° 2

Editorial

Plus les conditions cadres d'une école sont clairement définies, plus il est facile pour une école de tenir sa place dans le marché de la formation et de se développer, à condition de ne pas négliger l'aspect variable de la qualité, en offrant des services orientés vers la demande. Le mot «qualité» implique entre autre le fait d'offrir des services qui répondent de manière optimale à la demande. De ce fait, la qualité est aussi un facteur clé au succès et chaque école doit définir dans son propre «champ d'action» quels aspects de la qualité et quelles idées elle veut réaliser. Mais il existe aussi des données plus fixes, celles du cadre contextuel, entre autres défini par la loi en vigueur mais aussi par la situation économique et sociale. Ces dernières peuvent faciliter ou au contraire compliquer l'existence d'institutions privées. Finalement il ne faut pas oublier un facteur non moins important: celui de l'image de marque, au niveau de la formation en générale ou des écoles privées en particulier.

La formation dans son ensemble et chaque école privée sont donc en situation de dépendance réciproque. Et même si la Fédération Suisse des Ecoles Privées peut «préparer le terrain» au niveau politique et économique national pour l'ensemble de ses écoles membres, ces efforts – et l'image de marque de l'enseignement privé suisse – peuvent être anéantis par le comportement négatif d'une

seule école ou même d'un seul enseignant. Les titres de la presse de ces derniers mois l'illustrent malheureusement parfaitement. Et lors de chaque incident de ce genre, la direction de la FSEP a du prendre position vis-à-vis de la presse. La violence d'un directeur d'école ou l'abus par un enseignant ont servi à mettre en question l'ensemble de l'enseignement privé.

Il est donc grand temps que la Fédération réagisse. Les écoles privées doivent souligner la qualité et l'innovation pour rester des partenaires pédagogiques sérieux. Pour cela, la Fédération doit avoir les outils nécessaires pour soutenir les écoles dans leurs efforts de qualité. Les mesures suivantes ont été initiées et mises en discussion:

Commission de qualité: la FSEP crée une commission qui jouera un rôle important lors de l'admission ou de l'exclusion d'un membre. Elle aura également une fonction d'inspection – tant dans l'intérêt des écoles que dans celui des élèves. Les membres de cette commission et les présidents vont élaborer un projet à cet effet.

Admission d'un membre: un membre potentiel aura à remplir un questionnaire détaillé et à remettre une documentation complète avec sa demande d'adhésion (comme c'est déjà le cas dans quelques sections régionales). Comme dans le passé, les groupements

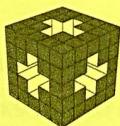
professionnels et les sections régionales seront responsables de la visite des écoles et de la proposition d'admission auprès du Comité. Celui-ci ne décidera définitivement de l'admission qu'après un «hearing» de l'école devant la commission de qualité.

Positionnement de la Fédération: la FSEP doit éviter une position continuellement défensive. Pour que la Fédération puisse être active, les écoles devront joindre une feuille d'information de la FSEP à leur documentation. Ce document soulignera le fait que l'école en question fait partie de la FSEP, et que celle-ci, ainsi que ses groupements professionnels et sections régionales, se tiennent à la disposition pour

des demandes diverses. Un texte similaire pourra être intégré au guide FSEP.

Dans le cadre de leur droits démocratiques, il va de soi que les membres peuvent donner leur opinion sur ces mesures, les soutenir, les compléter ou même les refuser. Néanmoins il ne faut pas perdre de vue que la Fédération – dans son rôle d'interlocuteur avec le grand public – doit avoir les instruments nécessaires pour accomplir sa tâche au mieux dans l'intérêt de chaque école membre. Dans un contexte où l'on réagit très sensiblement à une attitude jugée non-professionnelle, le ton apaisant ne suffit plus. Il faut des mesures efficaces, rapides et aptes à être communiquées en dehors de la Fédération.

Herausgeber/Editeur:	Verband Schweizerischer Privatschulen VSP/Fédération Suisse des Ecoles Privées FSEP Hotelgasse 1, Postfach 245, 3000 Bern 7 Tel. 031/328 40 50, Fax 031/328 40 55 Internet http://www.swiss-schools.ch E-Mail info@swiss-schools.ch
Redaktion/Rédaction:	Henri Moser, Markus Fischer, Sven Sievi
Inserate/Annonces:	Verband Schweizerischer Privatschulen VSP/Fédération Suisse des Ecoles Privées FSEP Hotelgasse 1, Postfach 245, 3000 Bern 7 Tel. 031/328 40 50, Fax 031/328 40 55
Druck/Impression:	Marti Druck AG, Ostermundigen Tel. 031/931 54 54, Fax 031/931 81 49
Erscheinungsweise/ Mode de parution:	3x jährlich/3 fois par an



LES ÉCOLES PRIVÉES SUISSES sont

- individuelles,
- innovatrices,
- et orientées vers votre but de formation.

Intéressé(e)? Notre service officiel d'information et de médiation se tient gratuitement à votre disposition pour vous aider dans votre recherche d'une école conforme à vos désirs de formation.

Service Scolaire
de la Fédération Suisse des Ecoles
privées (FSEP)
Case postale 1488
1211 Genève 1
Tél. 0848 88 41 51
Fax 031/328 40 55
E-Mail info@swiss-schools.ch
Internet <http://www.swiss-schools.ch>

FAISONS LE BON CHOIX ENSEMBLE

La Fédération ne peut et ne veut pas prescrire aux écoles comment elles doivent offrir leurs services. Par contre, l'appartenance à la FSEP devrait tout au moins être un label de qualité, une sorte de garantie pour les clients d'institutions privées. Dans l'intérêt de ses membres, la Fédération veut assumer son rôle d'interlocuteur compétent dans les principaux domaines de l'enseignement, et cela en toute conscience (de soi).

*Pia Effront, Ecole Bilingue de Genève,
co-présidente FSEP*

*Andreas Müller, Institut Beatenberg,
Co-Präsident VSP*

Inhalt / Sommaire

Editorial	1
Info	6
VSP-Kongress/GV 2000	
Assemblée générale/Congrès de la FSEP 2000	
Wichtige Daten	
Forum	11
Limania – die Aargauer Handels- und Wirtschaftsfachschule	
Informations et réflexions de Henri Moser	
Pressepiegel/A travers la presse/ Rassegna stampa	16